



CONDITIONS GENERALES

Etre physiquement et psychologiquement apte et ne pas présenter de contre-indication médicale à la pratique de cette activité.
(déconseillé aux femmes enceintes)

Adopter une tenue sportive adéquate, notamment chaussures de sport.

Eviter d'amener des objets de valeurs (bijoux, lunettes, etc...)

La SARL LABEL LOISIRS décline toutes responsabilités en cas de vol, de perte ou de casse de vos effets personnels.

La SARL LABEL LOISIRS réserve le droit à l'animateur :

- de fermer l'activité en cas d'intempéries (vous devez alors respecter immédiatement les consignes de sécurité et d'évacuation de l'animateur)
- d'exclure toute personne présentant un risque quelconque pour autrui ou pour lui-même ou ne respectant pas les consignes données.
(Une exclusion ne peut être un motif de remboursement)
- de refuser l'accès à toute personne montrant de l'énerverment, une grande fatigue apparente ou sous l'emprise d'alcool ou de stupéfiant.

Vous renoncez expressément à engager tout recours de la SARL LABEL LOISIRS en cas d'accident, d'incident perte ou endommagement d'effets personnels... et d'une manière générale pour quelque motif que ce soit.

LE MATERIEL

Nous vous fournissons un casque munit de capteur, un lanceur laser et un bracelet scratché sur le lanceur.

En cas de dégradation ou de perte du matériel et/ou d'infrastructure vous vous engagez à assumer les frais financiers correspondants.

LE JEU

Nous vous rappelons comme son nom l'indique qu'il s'agit d'un JEU ...
Toute forme de violence et d'agressivité ne sera toléré sur ce site.
Aucun contact n'est autorisé lors de la partie, de même il est interdit de jeter quoi que ce soit.

Une fois les équipements distribués par l'animateur vous pourrez vous positionner sur l'air de jeu.

A la fin du temps de jeu votre équipement vous signale la fin de partie.
A ce moment vous devez revenir sans détour au chalet d'équipement afin de laisser place aux joueurs suivants.

LE TERRAIN

Le terrain est délimité par une rubalise à ne pas franchir.

Vous affirmez avoir connaissance de la nature du terrain :
4000 m² dans une forêt accidentée, autrement dit il y a des arbres, des branches, des racines et des souches...

Nous vous conseillons de ne pas courir.

Il est interdit de monter sur tout arbre ou obstacle.
Il est interdit de casser des arbres ou des obstacles.

Pour les mineurs une autorisation parentale est obligatoire.